



-Pour diffusion immédiate-

## **MRC des Laurentides: un bond de plus pour la santé des lacs !**

**Saint-Jérôme, le 2 septembre 2008** – Le Conseil régional de l'Environnement des Laurentides (CRE Laurentides) se réjouit du succès du projet pilote de la MRC des Laurentides appelé: « *Gestion des eaux de ruissellement des fossés de chemins publics* » réalisé cet été en partenariat avec le CRE par son projet Bleu Laurentides. Lors d'une rencontre jeudi dernier, Carl Dufour, responsable de l'environnement, et Elaine Morin, stagiaire en environnement, ont présenté un premier bilan de ce projet qui vise à instaurer une meilleure gestion de la voirie pour la santé des plans d'eau. L'innovation de ce projet est de mettre en application sur le terrain des mesures correctives en plus d'élaborer un Guide et des Plans de contrôle de l'érosion.

Plusieurs objectifs sont poursuivis, notamment limiter l'eutrophisation des lacs causée par l'apport de sédiments des chemins publics, maintenir une qualité d'eau sur le territoire, protéger les milieux aquatiques et frayères, le tout en diminuant les coûts de voirie à long terme.

« En évaluant le temps, les coûts et les impacts positifs des interventions sur les lacs, c'est non seulement un bénéfice environnemental que l'on réalise, mais aussi un gain économique important » exprimait Anne Léger, directrice adjointe du CRE. « Il faut penser différemment, ce ne sont pas de nouvelles technologies, il faut planifier et budgéter les travaux sur une période de 10 ans et nous allons démontrer à coup sûr les ratios coûts et bénéfiques de cette vision environnementale » ajoutait pour sa part Carl Dufour, de la MRC des Laurentides.

L'intérêt politique est tel que le projet, initialement prévu pour 2009, a vu le jour dès cet été. En effet, au cours de l'été 2008, avec l'aide d'une ressource technique de la MRC, des travaux ont été réalisés sur des chemins en périphérie des lacs dans les municipalités d'Amherst, de Labelle et de La Conception.

Le projet a aussi permis de dresser le bilan pour chaque municipalité participante des différentes problématiques concernant les fossés de leur territoire respectif. Parmi les points identifiés, citons les ponceaux colmatés ou désuets, les sédiments dans les cours d'eau, l'absence de bassin de sédimentation. Une carte localisant et identifiant chaque problème a été remise et ces informations seront disponibles à la MRC des Laurentides. Pour 2009, ces municipalités pourront donc poursuivre les correctifs sur leur réseau routier de manière autonome et un suivi de la MRC sera effectué.

Rappelons que la région administrative des Laurentides est perçue comme une région modèle pour la protection de ses plans d'eau grâce, entre autres, à ce type d'initiative du monde municipal conjugué à une forte mobilisation de tous les intervenants.

-30-

Pour information : Anne Léger (450) 565-2987